

A Cherbourg, le 26 avril 2023

Participation du public aux décisions des
autorités de l'Etat ayant une incidence
sur l'environnement

NOTE DE PRESENTATION
PROJET DELIBERATION N°2023/C-AM-LT-..
Portant création de la licence de pêche
AMANDE DE MER (Glycymeris glycymeris)
Gisement classé LE TREPORT

Courriel : contact@comite-peches-normandie.fr

En application de l'article 7 de la Charte de l'environnement et de l'article L 123 – 19- 1 du code de l'environnement, les projets émanant du CRPM de Normandie doivent être soumis à la consultation du public pendant 21 jours.

Contexte : la délibération 2023/C-AM-LT-..portant création de la licence de pêche AMANDE DE MER (Glycymeris glycymeris) Gisement classé LE TREPORT est proposé suite à l'adoption de l'arrêté n°203/2022 modifiant l'arrêté n°105/2013 portant classement administratif et délimitation d'un gisement naturel d'amandes de mer (glycymeris glycymeris) au large du Tréport.

Des campagnes de prospection sont réalisées par le CRPMEM de Normandie chaque année sur le secteur. Les résultats issus de la campagne de prospection d'avril 2022 ont permis l'agrandissement de la zone d'exploitation des amandes de mer.

Par conséquent, la zone concernée par la licence amande de mer gisement Le Tréport proposée correspond à la zone définie dans l'arrêté préfectoral n° 105/2023 modifié.

Ce travail s'insère dans le cadre d'une exploitation rationnelle des amandes de mer en adéquation avec la ressource disponible pour assurer une gestion durable de la ressource halieutique. Il s'agit également de cadrer l'effort de pêche sur ce gisement tout en tenant compte de l'antériorité des producteurs, des orientations de marché et des équilibres socio-économiques.

Objectifs : déterminer la zone de la licence amande de mer gisement Le Tréport

La consultation de la délibération est ouverte à partir du 26 avril pour une période de 25 jours ou 21 jours en l'absence d'observation.

Le projet est consultable :

- Par voie électronique à l'adresse suivante : contact@comite-peches-normandie.fr ou sur le [site internet du CRPMEM de Normandie](#) ou sur le [site internet de la DIRM Manche Mer du Nord](#)
- Sur place en version imprimée par demande auprès des services du CRPM de Normandie sur RV en appelant au 02.33.44.35.82 / 9 quai du général Lawton Collins 50100 CHERBOURG EN COTENTIN

Les observations du public doivent être envoyées à l'adresse courriel suivante :

- Par voie électronique à l'adresse suivante : contact@comite-peches-normandie.fr en intitulant l'objet du courriel « consultation publique approbation délibération « exploitation des praire et amande Ouest Cotentin »
- Par voie postale au CRPM de Normandie 9 quai du général Lawton Collins 50100 CHERBOURG EN COTENTIN